DR AFSHIN YOUSEFPOUR
Chirurgie Plastic du Visage
Chirurgie Maxillo-Faciale

Formulaire d'Information Médicale et de Consentement Éclairé

Traitement par Laser Endotissulaire (Endolift®)

Praticien : Dr Afshin Yousefpour

Chirurgie Maxillo-Faciale, Plastique & Esthétique Faciale

Identification du / de la Patient(e)

- **Nom et Prénom :**
- **Date de naissance :** / /
- **Adresse :**
- **Téléphone / Email :**

1. Présentation de la Procédure

Le traitement **Endolift®** est une technique mini-invasive de remodelage tissulaire et de remise en tension cutanée par laser interstitiel (micro-fibre optique stérile à usage unique introduite sous la peau). Il vise la stimulation collagénique, la rétraction des tissus mous et, le cas échéant, la réduction de petits excès adipeux localisés (ex. bas du visage, bajoues, région sous-mentonnière, cou).

Bien qu'il s'agisse d'un acte ambulatoire mini-invasif réalisé sous anesthésie locale, il n'en demeure pas moins un **acte médico-chirurgical invasif** comportant des aléas et des risques inhérents à toute procédure thermique tissulaire.

2. Pourquoi Choisir le Dr Afshin Yousefpour ?

Le choix du praticien est déterminant pour la sécurité et la précision de ce traitement :

- **Spécialiste de la face et du cou :** En tant que chirurgien maxillo-facial, le Dr Afshin Yousefpour possède une maîtrise approfondie de l'anatomie nerveuse, vasculaire et musculo-aponévrotique faciale, ce qui est essentiel pour naviguer en toute sécurité dans les plans anatomiques superficiels et profonds.
- **Rigueur chirurgicale en milieu contrôlé :** La procédure est réalisée selon les normes strictes d'asepsie, de sécurité et avec un plateau technique adapté.
- **Approche globale et personnalisée :** Une analyse tridimensionnelle des volumes et du vieillissement du visage permet de déterminer l'indication optimale, de définir des attentes réalistes et d'éviter les traitements inadaptés.

3. Risques, Effets Secondaires et Complications Possibles

Même conduit avec la plus grande compétence et diligence, le traitement expose à des suites normales et à des complications potentielles, temporaires ou exceptionnellement définitives :

A. Suites normales et transitoires

- **Œdème (gonflement) :** Souvent marqué, pouvant persister de plusieurs jours à plusieurs semaines.
- **Ecchymoses et hématomes (bleus) :** Fréquents, résorption habituelle en 1 à 3 semaines.
- **Douleurs, tiraillements, inconfort :** Maîtrisés par des antalgiques simples.
- **Indurations et nodules sous-cutanés temporaires :** Durs au toucher, liés au remodelage et à la fibrose cicatricielle induite par l'énergie laser ; ils s'estompent généralement en plusieurs mois.
- **Dyschromies / Hyperpigmentation post-inflammatoire :** Risque accru en cas d'exposition solaire précoce.

B. Complications spécifiques et rares

- **Atteinte nerveuse motrice temporaire :** Par diffusion thermique ou œdème à proximité d'une branche motrice du nerf facial (ex. branche marginale de la mandibule), pouvant entraîner une asymétrie temporaire du sourire ou de la mimique (récupération généralement spontanée en quelques semaines à plusieurs mois).
- **Troubles sensitifs :** Paresthésies, engourdissement, hypoesthésie (perte de sensibilité) ou dysesthésies cutanées transitoires, exceptionnellement prolongées.
- **Brûlures thermiques cutanées :** Risque d'échauffement excessif de la peau pouvant entraîner une phlyctène (cloque), une brûlure superficielle ou profonde, une nécrose cutanée locale et une cicatrice secondaire visible, atrophique ou hypertrophique.
- **Infection cutanée ou sous-cutanée :** Nécessitant une antibiothérapie, voire un drainage.
- **Rupture de micro-fibre :** Très rare, pouvant exceptionnellement nécessiter une petite extraction chirurgicale.

4. Absence de Garantie de Résultat & Risque d'Insatisfaction

- **Obligation de moyens et non de résultat :** La médecine et la chirurgie esthétique ne peuvent en aucun cas garantir un résultat mathématique ou parfait.
- **Variabilité biologique :** La rétraction tissulaire, la néocollagénèse et la qualité finale du résultat dépendent étroitement de facteurs biologiques individuels (âge, élasticité tissulaire intrinsèque, mode de vie, tabagisme, exposition solaire, variations pondérales).
- **Insatisfaction esthétique ou fonctionnelle :** Le patient reconnaît avoir été expressément averti du risque d'insatisfaction concernant le rendu esthétique (correction jugée insuffisante, asymétrie résiduelle, irrégularités de surface, manque de tension perçu) ou fonctionnel. Une telle insatisfaction ne saurait constituer une faute médicale ni ouvrir droit à un remboursement.

5. Cadre Financier, Fiscalité (TVA) et Conditions Tarifaires

- **Champ purement esthétique et TVA :** La présente intervention relevant d'une finalité purement esthétique sans visée thérapeutique ou reconstructrice, elle est **soumise de plein droit à la TVA au taux légal en vigueur (21 % en Belgique)**, incluse dans le montant facturé et non remboursable par l'assurance maladie (INAMI/mutuelle).
- **Périmètre du paiement initial :** Le montant réglé par le/la patient(e) pour l'acte Endolift® **couvre exclusivement et strictement la réalisation technique de cette première intervention**.
- **Exclusion des consultations pré et postopératoires :** Les consultations préalables, les consultations de suivi, de pansement ou de contrôle postopératoire ne sont pas incluses dans le forfait chirurgical initial et font l'objet d'une tarification distincte à charge exclusive du patient.
- **Chirurgies et actes de révision :** Si une procédure complémentaire, une retouche, une chirurgie de révision ou un traitement correctif s'avérait nécessaire ou souhaité par le/la patient(e), **l'ensemble des coûts et honoraires associés (frais de plateau technique, matériel, consommables, anesthésie et honoraires du praticien) sera intégralement et exclusivement à la charge du patient**. Aucun geste de révision ne sera effectué à titre gratuit.

6. Réglementation Légale : Certificats Médicaux et Arrêt de Travail

- Conformément à la législation belge régissant les actes à visée purement esthétique, **aucun certificat d'incapacité de travail (arrêt maladie), aucune attestation d'inaptitude, ni aucun document destiné à une prise en charge par la sécurité sociale ne pourra être délivré**.
- Toute période de repos ou d'éviction sociale requise pour convenance personnelle ou convalescence doit être planifiée par le/la patient(e) sur ses congés personnels.

DR AFSHIN YOUSEFPOUR
Chirurgie Plastic du Visage
Chirurgie Maxillo-Faciale

7. Déclaration et Consentement Formel du / de la Patient(e)

Je soussigné(e),, certifie que :

1. J'ai eu un délai de réflexion suffisant entre ma consultation d'information et la date d'intervention.
2. Le **Dr Afshin Yousefpour** m'a expliqué de manière claire, loyale et détaillée les modalités, les alternatives, les suites opératoires prévisibles et l'ensemble des risques et complications liés au traitement Endolift®.
3. J'ai pu poser toutes mes questions et j'ai reçu des réponses satisfaisantes et compréhensibles.
4. J'ai bien compris qu'il n'existe aucune garantie de résultat et que le risque d'insatisfaction esthétique ou fonctionnelle existe et a été accepté par moi-même.
5. J'accepte sans réserve les conditions financières stipulant que les honoraires initiaux ne couvrent que le premier geste, que les consultations et éventuelles procédures de révision restent à mes frais exclusifs, et qu'aucun arrêt de travail ne me sera accordé.

Fait à :, **le :** / / 20..... *(en deux exemplaires originaux)*

(Mention manuscrite obligatoire : « Lu, compris et approuvé »)

Signature du / de la Patient(e) : **Signature du Dr Afshin Yousefpour :**